

Les prestations des 2 contrats en détail*

Révisions périodiques

	Entretien	Entretien réparation
Vidange et remplacement des fluides : huile moteur et boîte de vitesses	✓	✓
Appoints ou remplacement des liquide de refroidissement, liquide de freins, liquide lave-glace, additif filtre à particules	✓	✓
Changement des filtres : air, huile, carburant, habitacle	✓	✓
Changement des courroies et galets de distribution et d'accessoires	✓	✓
Changement des bougies d'allumage	✓	✓
Premier contrôle technique offert	✓	✓

Pièces d'usure

	Entretien	Entretien réparation
Plaquettes et garnitures de freins	✓	✓
Disques et tambours de freins	✓	✓
Balais d'essieu-glace	✓	✓
Amortisseurs de suspension	✓	✓
Batterie de démarrage moteur	✓	✓
Rotules et bras de suspension et de direction	✓	✓
Bougies de préchauffage	✓	✓
Filtre à particules (FAP ou DRF)	✓	✓
Ampoules à filaments	✓	✓
Cardans avant, arrière et arbre de transmission	✓	✓
Recharge en gaz de climatisation	✓	✓

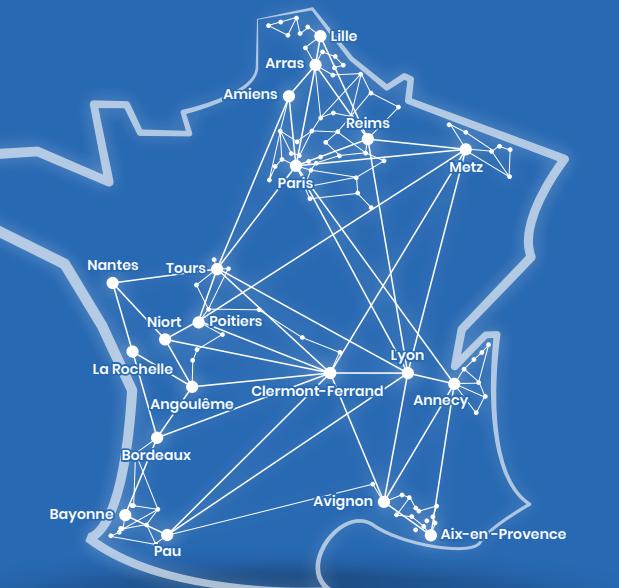
Réparation mécaniques

Toutes pannes à l'exception des éléments de carrosserie, sellerie, pneumatiques et de la batterie de traction des véhicules hybrides

Assistance

	Entretien	Entretien réparation
Dépannage / Remorquage		✓
Véhicule de remplacement en cas de : accident, vol, crevaison, panne d'essence, tentative de vol, perte de clés		✓
Véhicule de remplacement sur révision	✓	✓

Retrouvez nos équipes dans nos
250 concessions & centres Autosphere



 **autosphere**

Maîtrisez votre budget entretien automobile

Contrat de Maintenance Tranquillité



 **autosphere**
À vos côtés sur toute la route



Qualité



Accompagnement



Proximité



Sur-mesure



Pensez à covoiturer. #SeDéplacerMoinsPolluer

*Détails, conditions et limites de l'offre dans les Conditions Générales d'entretien et de réparation disponibles en concession. Par exemple, sont exclus les véhicules de plus de 3,5 tonnes et les véhicules de plus de 400 CV.

Pour un budget entretien maîtrisé, optez pour la maintenance Autosphere

Contrat entretien

- Révisions périodiques
- Pièces d'usure
- Premier contrôle technique offert
- Véhicule de remplacement sur révision



Contrat entretien réparation

Prestations du contrat d'entretien +

- Garantie panne mécanique
- Assistance dépannage / remorquage
- Véhicule de remplacement en cas d'accident, vol, crevaison, panne d'essence, etc



Éligibilité aux contrats

- **Véhicules :**
tout véhicule thermique, électrique, bioéthanol ou hybride de moins de 3,5 tonnes
- **Véhicules neufs :**
véhicules neufs particuliers et utilitaires légers jusqu'à 6 mois ou 10 000 km
- **Véhicules d'occasion :**
moins de 96 mois et moins de 150 000 km
- **Puissance maximale :**
moins de 400 ch
- **Usages exclus :**
taxis, auto-écoles, ambulances, transports de personnes et de marchandises à titre onéreux

BON À SAVOIR

Possibilité de réajustement si vous dépassiez le plafond kilométrique d'au moins 10 000 km sur simple appel ; un devis vous sera alors transmis.



Prise en charge*

Plafond :
Valeur du véhicule

Franchise :
Aucune

Vétusté :
Aucune



Souscription

- **Durée au choix :**
24, 36 ou 48 mois
- **Kilométrage annuel au choix :**
15 000, 25 000, 30 000, 40 000, 50 000 km
- **Modalités de paiement :**
mensuel ou comptant

Assistance

ASSISTANCE EN EUROPE SELON LA FORMULE CHOISIE :

- Dépannage/remorquage **sans plafond et sans franchise**
- Hébergement d'urgence **jusqu'à 300 €**
- Poursuite du voyage ou retour au domicile en avion/train/taxi **jusqu'à 2000 €**
- Véhicule de remplacement **jusqu'à 5 jours** de catégorie citadine

* Prise d'effet du droit aux prestations 10 mois après la date de souscription ou après avoir parcouru 10 000 km.